

# Artigueloutan

Bulletin N°30 - Janvier 2023  
le site : [www.artigueloutan.fr](http://www.artigueloutan.fr)

## Un village à vivre

2023, d'importants travaux  
de rénovation à l'école

## sommaire

Le mot de Mme le maire - Etat civil - Infos diverses  
Travaux à l'école en 2023 - Travaux divers  
Facture énergétique - Budget 2022  
Ma commune solidaire  
Dans la lumière, Marcel Elie Biard  
Retour sur images - Agenda premier semestre



## LE MOT DE MADAME LE MAIRE



L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Et j'espère vraiment que 2023 sera plus douce pour nous tous et notre village.

Il faudra pourtant encore faire preuve de patience et de résilience pour affronter ensemble les épreuves à venir.

Mais je suis confiante, notre village a toujours su faire preuve de solidarité et de fraternité face à l'adversité, comme en juin dernier.

En 2023, notre école communale va se refaire une beauté.

Une cure de rajeunissement pour l'ancien bâtiment construit en 1880.

Je ne vous cache pas que ces travaux vont changer pendant quelques mois nos petites habitudes, et entraîner des désagréments qui vont énerver certains d'entre nous, moi la première !

Mais cette rénovation était indispensable pour accueillir nos enfants dans de meilleures conditions.

2023, verra se poursuivre nos travaux d'aménagement et de sécurisation des voies piétonnières et de circulations, avec nos gros bras et nos petits moyens !

Je le regrette, mais contraindre à ralentir est malheureusement la seule façon de prévenir des dangers que nous faisons subir aux autres.

La prévention toujours, en matière d'urbanisme. En 2023 on ne peut plus faire ce que l'on veut, comme avant.

Ce n'est pas dommage, c'est juste prendre conscience que nous ne sommes pas seuls, qu'il y a autour de notre maison des voisins, et d'autres gens qui plus loin peuvent subir les conséquences de nos aménagements.

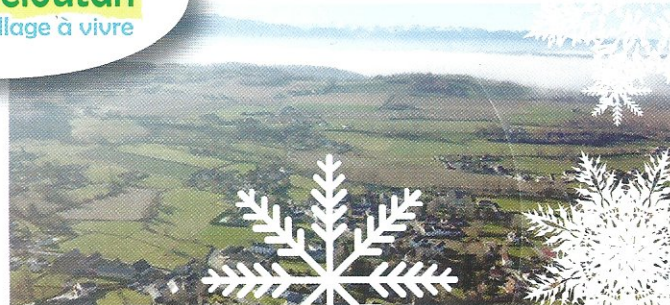
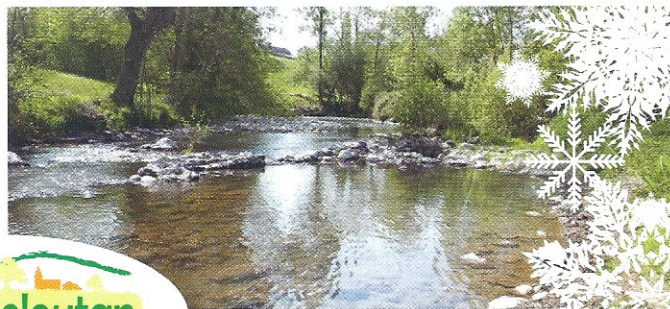
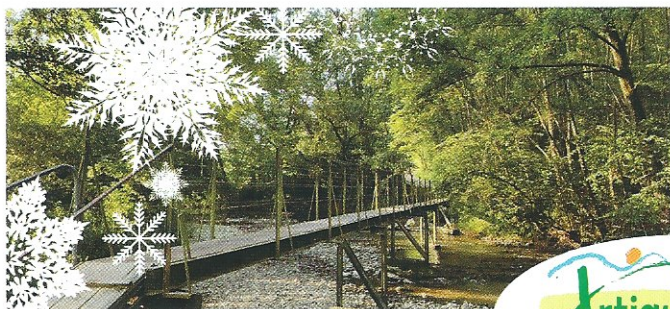
Le changement climatique nous amène tous vers des situations jamais vues. Nous allons nous adapter car nous n'avons pas d'autre choix possible.

Mais cette adaptation doit se faire dans le respect et la sécurité de chacun.

Prenez soin de vous, de vos proches, des animaux et de la nature.

A tous, je souhaite en 2023, la santé, la sérénité, la fraternité, l'amour et les rires.

Marie-Claire Né



*Marie Claire Né et le Conseil municipal*  
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année

# 2023





## Etat civil

### Naissances

Eva LASSUS-THEZE, le 21 juillet  
 Unai BOURGÉS ROUL, le 11 août  
 Lucas DE SOUSA ALMEIDA, le 31 août  
 Mila RASAL, le 3 octobre

### Mariage

Sébastien CAMBON et Aurélie BILLON,  
 le 23 juillet

### PACS

Thi-Mai NGUHEN et Trystan BURCIER,  
 le 18 août  
 Lucie MONTAGNE et Jimmy SANCHEZ,  
 le 17 octobre  
 Laurie DULUC et Maxime PRUVOST,  
 le 10 novembre

## Les réunions du Conseil

3 août, 31 août, 5 octobre, 7 novembre,  
 23 novembre, 21 décembre



## Ouverture de la mairie au public

- Lundi : 8h30 - 12h / 16h30 - 18h  
 - Mercredi : 8h30 - 12h  
 - Jeudi : 16h30 - 18h30  
 - Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
[mairie@artigueloutan.fr](mailto:mairie@artigueloutan.fr)

## Passeport, Carte d'identité, Carte grise

La pré-demande de carte d'identité ou de passeport peut s'effectuer en ligne sur le site : [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

Le retrait du dossier papier peut également s'effectuer auprès des mairies de Soumoulou, Pau ou Morlaàs.

Les rendez-vous pour les dossiers passeport et carte d'identité peuvent être pris sur : [pau.fr](http://pau.fr)

Par téléphone pour Soumoulou : 05 59 04 60 43  
 pour Morlaàs : 05 59 33 40 41

## Changement d'adjointe

Par manque de temps suite à des changements dans sa vie professionnelle, Servane JOUVIN a souhaité démissionner de son poste d'adjointe. Cependant, elle restera toujours bien présente comme conseillère, pour continuer à assurer ses fonctions d'élue au sein du Conseil municipal.

Le 7 novembre 2022, sur proposition du Maire et après consultation du Conseil municipal, Christelle Coudroy a été élue deuxième adjointe.

Elle aura la charge de l'action sociale, de l'éducation, de la prévention ( PCS et protocoles sanitaires ) et de la gestion du personnel communal à l'école .

Sabine Izard continuera à l'aider dans toutes ces missions.



## A propos de PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

 Nous allons devoir remettre à jour notre PCS. Depuis 3 ans, la population d'Artigueloutan a évolué.

Certains sont partis, d'autres sont arrivés. Nos listes de personnes ressources ont besoin d'être réactualisées.

En cas de situation de crise, nous devons identifier des référents par secteurs géographiques, à la taille du quartier.

Si vous êtes volontaires pour intégrer notre PCS communal, Merci de vous signaler à la mairie.

De même, certains d'entre nous sont plus fragiles, peuvent avoir besoin d'aide en cas d'évènements exceptionnels. (Personnes seules et âgées, malades nécessitant des soins, sous assistance respiratoire...).

**Signalez-vous également, c'est important.**

## A la poste, Carole succède à Brigitte

Après 21 ans de bons et loyaux services pour la commune, Brigitte Molinier prend une retraite amplement méritée.



Son sourire et son dynamisme vont nous manquer, mais elle restera toujours très active sur le village (AMAP et bibliothèque). C'est une forte volonté de la municipalité de garder ce bureau de poste à Artigueloutan, car c'est un service de proximité essentiel pour nous tous.

C'est désormais Carole Latour qui a choisi de quitter son poste à l'école, qui vous accueillera tous les matins de la semaine, de 8h à 11h30 dans le bureau de poste communal.

Nos colis restent donc entre de bonnes mains !!!



LA POSTE

## BIENTÔT 16 ANS ! RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE

 [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)  DEFENSE.GOUV.FR

## Recensement militaire

Les filles et les garçons né(e)s en janvier, février, mars 2007 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 05 avril 2023.

Les filles et les garçons né(e)s en avril, mai, juin 2007 doivent se présenter au secrétariat de mairie avant le 05 juillet 2023.

Ils devront se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Editeur : Mairie d'Artigueloutan - Bulletin n°30 - Janvier 2023  
 4, rue de la mairie - 64420 ARTIGUELOUTAN  
 Directrice de la publication : Marie Claire Né  
 Rédaction et mise en page : Mairie d'Artigueloutan  
[mairie@artigueloutan.fr](mailto:mairie@artigueloutan.fr) - Tél. 05 59 81 70 01 - [www.artigueloutan.fr](http://www.artigueloutan.fr)  
 Impression : Imprimerie Perspective - 64160 MORLAAS - Imprime vert  
 Tirage : 560 exemplaires  
 Imprimé dans le respect des normes environnementales



## ■ LA COMMUNE - TRAVAUX ENERGETIQUE

### Importants travaux de rénovation à l'école pour l'année 2023



Des travaux de rénovation et d'isolation vont être réalisés au cours de l'année à venir dans notre école communale.

Les études réalisées ont fait apparaître la nécessité de rénover notre groupe scolaire, tant sur le plan fonctionnel, qu'énergétique.

Notre école est constituée de plusieurs bâtiments dont le plus ancien date de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (époque Jules Ferry).

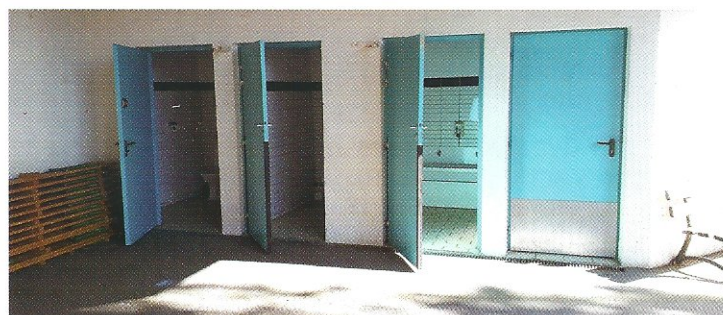
Même si un entretien régulier a été réalisé au fil du temps, il est indispensable aujourd'hui d'entreprendre une rénovation plus en profondeur.

Cette rénovation aura évidemment un coût non négligeable puisque le projet final avoisine les 500 000€. Nous allons pouvoir bénéficier d'importantes subventions, mais l'investissement pour la commune sera conséquent.

Avec les travaux imprévus de réparation de tous les bâtiments communaux suite à la grêle en juin dernier, ce projet de l'école occupera la totalité de notre investissement pour 2023.

#### Les travaux prévus :

Isolation de murs et des plafonds, changement des huisseries dans certaines classes (portes et fenêtres), changement du système de chauffage moins énergivore, réfection des sanitaires, changement de l'éclairage et mise place VMC double flux.



Traitement des remontées humides sur les murs et réfection de certaines façades.

Le sol de la cantine, le garage à vélos et le toit du préau... bref presque tout et notre école sera comme neuve !!!

Ces travaux sont prévus de février à décembre 2023. (Nous espérons qu'il n'y aura pas de retards ou trop d'imprévus avec la conjoncture actuelle !!)

A tour de rôle, les classes seront délocalisées dans des structures modulaires adaptées aux enfants (*type Algéco*), qui seront installées sur le parking devant l'école.



Fin 2023, les plus grands auront classe dans les salles communales.

La rue de l'école sera fermée pendant plusieurs mois, laissant seulement la possibilité aux riverains de rentrer chez eux.

Il faudra donc se garer sur le parking de la mairie ou ailleurs et accéder à pied à l'école.



Nous sommes conscients de tous les désagréments que ces travaux vont occasionner. Il va falloir faire preuve de patience et de bienveillance pour que tout se passe bien.

Mais après un an de chantier, nous aurons la satisfaction de pouvoir accueillir nos enfants dans des locaux neufs et confortables.

Merci d'avance à vous tous pour les efforts à venir, et votre patience. Et je me note pour moi aussi d'être patiente !!!







Des travaux de voirie ont été réalisés cet été par l'entreprise Vignau avec notamment la réfection de la rue du Hameau sur les coteaux, et l'impasse Lou bouey. Nous allons poursuivre cet entretien de la voirie communale en fonction des impératifs et de notre budget .

Des clôtures en rondin de bois ont été posées afin de matérialiser les espaces et embellir notre village.



Route de Nousty, nous avons pu finaliser la création d'un cheminement pour les piétons le long de la RD 213 .

Nous souhaitons cette année poursuivre cette mise en sécurité dans le secteur de la route d'Assat le long de la RD 215.

**Car le constat est toujours le même : la vitesse excessive.**

De même, la mise en place d'un passage surélevé a été demandé au département, pour obliger les automobilistes à ralentir devant les commerces.

**La vitesse y est pourtant limitée à 30 km/h...**



## Travaux d'assainissement

Le remplacement et la mise aux normes de la station de refoulement située impasse du Moulin est en cours de réalisation depuis la fin de l'année.

Cela devrait permettre d'améliorer l'écoulement des eaux usées vers la station de traitement d'Idron puis de Lescar.

L'ancienne station devenue obsolète sera retirée, un accès facilité permettra la gestion et la maintenance de ce nouvel équipement.

C'est le service assainissement de l'Agglomération, en charge de cette compétence qui assure cet aménagement et son financement.



## Rond-Point



Vous avez pu l'observer en empruntant la RD 817, le rond-point qui annonce l'entrée de notre village est en cours d'aménagement grâce au département, qui finance en totalité ce projet.

Les rails qui proviennent du petit train de la Rhune, sont un clin d'œil à l'ancienne ligne de tramway et à notre magnifique gare qui se trouve à quelques mètres plus loin.

## Urbanisme

Depuis plusieurs mois, vous êtes nombreux à réaliser des clôtures non conformes et surtout sans autorisation !!!

En dehors de l'aspect réglementaire, c'est surtout la méconnaissance des risques que vous courez et surtout que vous faites encourir à vos voisins, qui pose problème.

Pour exemple si votre terrain se trouve en zone verte du PPRi, votre clôture doit respecter une transparence hydraulique de 80% en dessous de la cote de référence. Cela veut dire qu'il ne doit y voir aucun obstacle à l'écoulement de l'eau sous cette hauteur.

Cette règle s'applique pour les réalisations postérieures à 2018, ces précautions obligatoires aujourd'hui ne l'étaient pas dans le passé.

Si l'eau ne peut plus passer chez vous, elle ira forcément à côté.

De plus votre responsabilité se retrouve également engagée.

La mairie sera extrêmement vigilante en matière de prévention et de sécurité.



## Eclairage public



L'extinction de l'éclairage public du 1<sup>er</sup> avril au 31 août, et une mise en service le reste de l'année aux heures nécessaire à la sécurité de tous : cette démarche entreprise par notre commune fait office ces derniers mois de précurseur dans la période de crise énergétique que nous traversons. Désormais de nombreuses communes réduisent à leurs tours leurs éclairages publics.

Les technologies émergentes devraient nous permettre de poursuivre dans cette direction, pour une meilleure maîtrise de l'énergie, en collaboration avec le syndicat Territoire d'Energies des Pyrénées-Atlantiques (ex SDEPA).

Grâce à nos efforts, ( limitation de l'éclairage public au strict nécessaire, diminution de la température ambiante dans les bâtiments communaux, reprogrammation de horloges dans les salles communales ) nous avons pu réduire notre consommation énergétique d'environ 40%.



### Evolution des consommations et tarifs année 2020/2021\*

	2020	2021	
<b>Eclairage public</b>	36709KWh 7580 €	20799KWh 5873 €	-43.3% -22.5%
<b>Electricité des bâtiments</b>	93157KWh 19148 €	112414KWh 21826 €	+20.7% +14%

\* Sources Territoire d'énergie 64

Malheureusement, cette diminution nous permet juste de pallier sur nos factures à la forte augmentation du prix de l'électricité.

**Aujourd'hui nous sommes à l'équilibre, demain ?**

Cette inflation inédite et catastrophique du prix du KWh, fait planer sur le budget de nos communes des incertitudes, qui risquent dans le temps de se ressentir sur notre capacité d'investissement.

## Budget 2022

Malgré les difficultés financières dues à la hausse continue de nos charges de fonctionnement, que toutes les communes rencontrent, nous avons réalisé en 2022 nos projets d'investissement.

**Le budget 2022** a été bâti sans augmentation des taxes locales. Nous avons fait le choix de contracter un emprunt de 150 000 € dès cette année en raison de l'augmentation continue des taux bancaires. Cette somme nous sera nécessaire en 2023 afin de mener à bien le projet de rénovation du groupe scolaire.

**L'année 2022** a été marquée par plusieurs réalisations importantes pour nous tous tant par leur intérêt que par leur coût.

- La deuxième tranche d'aménagement du centre bourg est achevée pour un montant de 203 771 €, augmenté des travaux annexes tels que l'aménagement du pré communal, la création du cheminement piéton rue de la mairie, la pose de barrières bois, les plantations, les panneaux de signalisation, qui s'élèvent à 36 306 €. Nous avons obtenu 143 917 € de subventions émanant du Département, de la Communauté d'agglomération et de l'Agence de l'eau.

- Autre investissement important pour notre commune, le renforcement et l'enfouissement des réseaux rue de la Mairie et sur une partie de la route d'Assat ont été réalisés pour un montant prévu de 74 000 €.

- Un montant de 47 372 € a été consacré à l'entretien de la voirie communale.

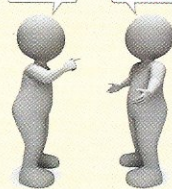
- Les dommages importants sur les bâtiments communaux après la grêle du 20 juin ont conduit à créer un programme budgétaire dédié aux réparations.

Les premières dépenses réalisées atteignent le montant de 15 432 € et les prévisions totales s'élèvent à 194 080 €. Notre assureur Groupama a versé une avance de 56 884 €.

- La rénovation du groupe scolaire sera effective en 2023, les dépenses pour 2022 s'élèvent à 17 373 € frais d'études et diagnostics.

Et nos finances !  
Ça va ?

Bof..





## Bilan du Téléthon 2022



Grâce à la mobilisation des 7 communes associées à l'organisation du Téléthon, aux dons d'œuvres d'art de nombreux artistes locaux et à votre générosité, le montant récolté au profit de l'AFM s'élève  
**à 9414,20 €.**



La tombola organisée, avec 795 tickets vendus, a permis de récolter 1590 euros : merci aux artistes d'avoir offert de magnifiques tableaux, bijoux et autres lots qui ont ravi les 35 gagnants (3 gagnants sur Artigueloutan) répartis sur nos communes et bien plus loin...

Pour Artigueloutan avec la pièce de théâtre et les ventes diverses la somme reversée est de 777 €. Merci à la Compagnie C' Chelle venue bénévolement animer cette soirée.

Plus de 13 kg de piles usagées ont été également récoltés.

Pour le courir "Plus loin du Téléthon" les enfants de l'école ont parcouru la distance de 95,160 km.

### Ensemble on va plus loin

Après Ousse, commune centralisatrice 2022, rendez-vous est pris pour 2023 avec la commune d'Andoins.

## La météo à Artigueloutan



### 2022 en quelques chiffres

Température moyenne haute 24,76°C  
 Température extrême haute 38°C  
 Nombre de jours à + de 30°C 43 jours

Température moyenne basse 5,91°C  
 Température extrême basse -4,6°C  
 Nombre de jours à - de 0°C 20 jours

Jour de précipitation 119 jours  
 Quantité de pluie 959,92 mm  
 Précipitation max/24h 46,98 mm



## Dons de végétaux

Si vous avez dans vos jardins des plantes, arbres ou fleurs en trop, la commune se propose de les récupérer et de les replanter sur les espaces verts du village.

Cela permettra de limiter le gaspillage et de faire faire des économies à la mairie. Et surtout c'est bon pour l'environnement !!

C'est déjà grâce aux dons de plusieurs habitants d'Artigueloutan, que des palmiers ont été plantés le long du chemin piétonnier route de Nousty, Clos Mounoye et plusieurs arbres dans le pré communal. Un immense merci pour tous ces donateurs.

Prenez contact avec la mairie et nous passerons le chercher à votre domicile.

Artigueloutan, c'est notre village, notre jardin à tous.

Nous pouvons tous continuer de l'embellir.



Malheureusement nous déplorons aussi le vol de plusieurs de nos plantations ces dernières semaines. Ce comportement est vraiment scandaleux. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

## Foyer rural d'Artigueloutan

L'Assemblée Générale annuelle du Foyer rural c'est tenu le vendredi 2 décembre 2022, après les remerciements, le bilan des diverses activités et les bilans moral et financier, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau élu par un vote à l'unanimité générale.

Co-Présidents : Marie SALAÛN et Benoît PRAT  
 Trésorière : Emilie TOMASI  
 Trésorière adjointe : Marie Madeleine LAGEYRE  
 Secrétaire : Gilles IZARD  
 Secrétaire adjoint : Noëlle DUPRÉ

La Mairie tiens particulièrement à remercier Lionel Coudroy et Alexandra Pocq pour les nombreuses années passées à l'animation de notre village par l'intermédiaire du Foyer rural.





## Mort pour la France à 20 ans sur notre commune

Marcel Elie BIARD, résistant du Corps Franc Pommiès, enfant de LANSAC (Haute Pyrénées), mort au champ d'Honneur, le 18 août 1944 à ARTIGUELOUTAN (Basses Pyrénées) n'a pas hésité à sacrifier sa vie pour que son pays puisse vivre Libre. Il appartenait à la brigade de CARRERE, au bataillon de CHAZELLES, compagnie de LAVARENE et section SERE. Ses services furent homologués du 6 juin au 18 août 1944.

### Le Corps Franc Pommiès (C.F.P.)

Constitué comme grande unité irrégulière de la Résistance et formé le 17 novembre 1942 par le capitaine André Pommiès sous la forme d'un Corps franc pyrénéen chargé de mener des actions de sabotage et de guérilla contre l'occupant.

Le C.F.P. opère dans toute la région Sud-Ouest en liaison avec l'O.R.A. En 1944, ses effectifs s'élèvent à près de 9000 hommes répartis sur tout le territoire du Sud-Ouest de la France. Près de 3000 d'entre eux participent aux combats de la Libération et rejoignent la 1<sup>ère</sup> Armée française dans les Vosges et en Alsace. Le 10 février 1945, le C.F.P. cesse d'exister comme unité F.F.I. et devient le 49<sup>ème</sup> R.I. tout en étant intégré auprès de l'armée régulière. (Ce régiment participera à la prise de Stuttgart et sera le premier à être dirigé sur Berlin pour assurer la garnison du secteur français).

Quant à Marcel Elie BIARD, né le 31 juillet 1924 à PAULHAC dans le Gers, il vient habiter LANSAC la même année, à cet endroit que l'on a appelé chez « BIARD », présumé requis par le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) Il n'a même pas 20 ans, quand il passe au maquis et s'engage au C.F.P.

### Le 18 août 1944

La compagnie de LAVARENE a reçu pour ordre de se placer en embuscade sur l'axe entre SOUMOULOU et OUSSE à l'est de PAU pour s'emparer de la milice qui doit se replier sur TARBES.

La section Séré est embusquée au carrefour de la RN 117 et la RD 215 à ARTIGUELOUTAN. L'aspirant DUPOUTS avec les Chasseurs, Milou et Marcel BIARD, est en position en bordure de la nationale, protégé par la mitrailleuse Rebel dont le tir doit donner le signal d'ouverture du feu et couvrir le repli. Après une assez longue attente, 2 camions venant de la direction de Soumoulou sont signalés ; DUPOUTS, les voyants à bonne portée de tir, ne comprend pas que la mitrailleuse reste silencieuse.

Pensant que le chef de section avait reconnu des camions amis car leur aspect extérieur permet le doute, il se place sur la nationale, devant les camions et fait signe de s'arrêter.

Le 1<sup>er</sup> obtempère mais du 2<sup>ème</sup> camion, partent brusquement des tirs de mitraillettes. DUPOUTS n'a que le temps de se jeter dans le fossé et donne l'ordre de repli à ses 2 camarades mais toujours pas de tir de la Rebel, à priori la mitrailleuse s'est enrayée.

Le Chasseur Marcel BIARD, n'écouter que son courage, tire 1 chargeur de mitrailleuse sur les allemands car ceux sont eux les occupants des 2 véhicules, mais le valeureux Ami s'écroule, frappé à mort au moment où il se lève pour se replier à son tour.\*



Stèle de Marcel Biard, sur la RD 817, lors d'un dépôt de gerbe



La famille de Marcel Biard et Christian GIUGE, Maire de Lansac

## Un jumelage mémoriel

Ulysse JUNQUA, maire d'ARTIGUELOUTAN à cette date pris la décision de porter la dépouille à la mairie aidé d'Henri CAZALÉ. Quelques jours après avec l'aide des F.F.I. et de 5 partisans, le cercueil fut transporté à LANSAC où résidait sa famille afin qu'il y soit inhumé.

On ne peut oublier les combats qui se déroulèrent à la même période sur notre secteur, le nom de Marcel BIARD est inscrit ici sur une stèle à ARTIGUELOUTAN, sur le monument aux morts de LANSAC et sur le Mémorial national du C.F.P. - 49<sup>ème</sup> R.I. à CASTELNAU-MAGNOAC.



## N'oublions jamais que la Mémoire éclaire l'avenir...

\* Propos recueilli par Alain PERSONNE, adjoint d'Artigueloutan, lors de la cérémonie conjointe, organisé à LANSAC par Christian GIUGE, Maire, le samedi 10 septembre 2022





Nous remercions chaleureusement notre correspondante locale ADMR Claudine Darribère

## Aide à la personne

Le Salon des métiers de l'aide à la personne à domicile s'est tenu jeudi 8 décembre à Artigueloutan à l'initiative de l'ADMR de la Vallée de l'Ousse (Aide à Domicile en Milieu Rural), en collaboration avec le CIAPA (Comité départemental d'Intervention et d'Animation Pour l'Autonomie) et le Conseil départemental.

### Des métiers qui ont du sens

Pour les personnes qui en bénéficient, la visite quotidienne d'une aide à domicile ou d'une auxiliaire de vie constitue parfois la seule interaction qu'elles ont dans la journée.

### Des rayons de soleil

C'est en tout cas généralement le premier sourire qu'elles croisent le matin, les premiers mots qu'elles entendent ou qu'elles prononcent.

« C'est un métier de cœur, un métier de valeurs, de générosité, c'est plus qu'un simple travail. »

Confrontée à des besoins croissants, l'association d'aide à domicile en milieu rural manque de personnel. Leur seule présence permet de maintenir un lien social et à lutter contre l'isolement et la solitude, notamment à la campagne.

### Des métiers de plus en plus reconnus

Auparavant relativement peu considérés, ces métiers sont désormais mieux pris en compte et mieux rémunérés, les démarches sont facilitées pour accéder à un logement social ou passer son permis de conduire, et de nombreuses formations sont proposées pour évoluer rapidement dans sa carrière.

Les organisateurs du salon tirent un bilan positif de cette manifestation qui se destinait plus particulièrement aux populations de la vallée de l'Ousse.

Cette matinée a permis de mettre l'accent sur la formation, le recrutement et la découverte de ses métiers.



Une petite cinquantaine de personnes est venue s'informer. De nombreux acteurs de ce secteur avaient répondu présents : des institutionnels de l'offre d'emploi (Pôle Emploi, Mission locale, cellule d'insertion RSA), quatre centres de formation, ainsi que neuf associations pourvoyeuses d'offres d'emploi.

## C'est nouveau sur la commune

Céline, Cédric et leur équipe viennent de délocaliser leur activité au 4 route d'Andoins.

Ils vous attendent dans leur Showroom pour vous proposer des articles afin de vous permettre de créer ou d'aménager votre jardin.



**Créa'Vert**  
\* Paysage \*

Création de jardins  
Conception 3D, entretien  
Aménagement, décoration,  
SPA, bain nordique  
Pergola, Totem, Brasero



Céline et Cédric vous accueillent  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h ou sur rendez-vous

Show  
Room

4, Route d'Andoins - 64420 ARTIGUELOUTAN

**06 23 38 33 20**

contact@creavert-paysage.fr

www.creavert-paysage.fr

## Boulangerie Bergouli

Depuis le début de l'année, notre boulangerie est ouverte également l'après-midi de 16h à 19h.

Notre boulangerie a besoin d'être soutenue.

En effet, l'ouverture de plusieurs grandes enseignes de boulangeries à l'entrée Est de Pau met en danger notre artisanat local.

Tous les produits vendus par notre boulanger Mr Bergouli sont faits maison. Une boulangerie c'est un service de proximité essentiel pour la vie d'un village.

Artigueloutan est gourmande et veut garder sa boulangerie.



## L'immobilier sur Artigueloutan et ses environs à un visage avec Sylviane PRAT



Sylviane PRAT  
**06 75 67 81 03**

capifrance

EI - Sylviane PRAT Agent commercial  
RSAC : 353.370.261.00027



## ■ RETOUR SUR IMAGES - VIE LOCALE

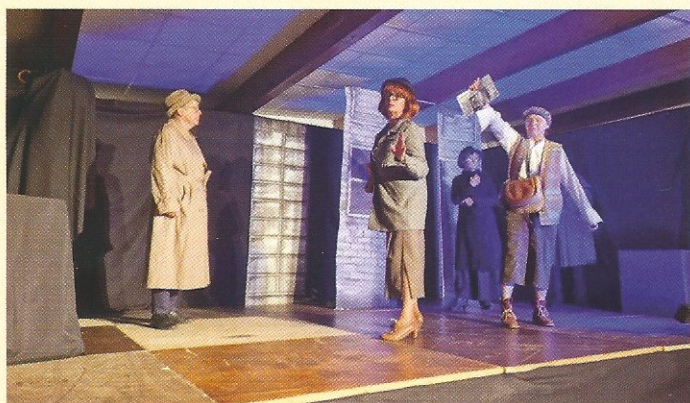
Samedi 10 septembre : comme chaque année Txomin et Pauline, le berger et la bergère, traversent Artigueloutan avec leur troupeau, 300 brebis, âne, chiens, en transhumance vers Aillas en Gironde. Le repas de l'équipe, une pose dans les 260 kms du parcours traversant 6 départements.



Samedi 15 octobre, "Permission de minuit", un spectacle du Pays de béarn, contes et musique sur le thème de la nuit et la biodiversité.



Soirée halloween dans le quartier du Chemin du Partet. Enfants et parents à la chasse aux bonbons

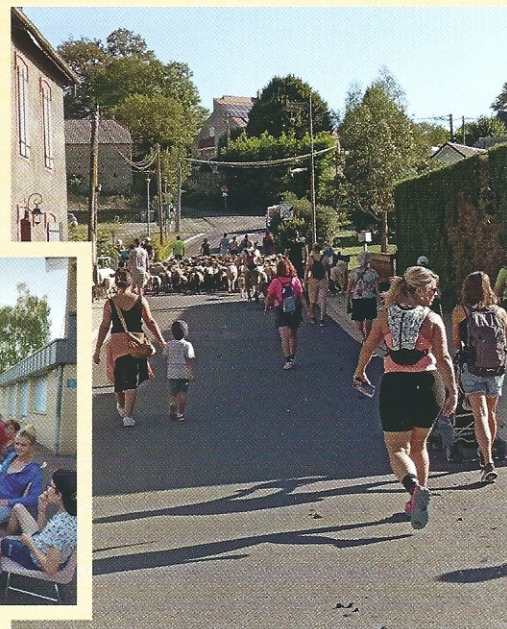


Téléthon 2022 le 3 décembre, la Cie C'Chelle est venue nous présenter sa nouvelle création, une soirée théâtre comme chaque année au profit de l'AFM pour les enfants malades

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre, Virginie, coordinatrice de l'AFM explique aux enfants de l'école le pourquoi du Téléthon



10 - Artigueloutan - Janvier 2023



Samedi 22 septembre : Soirée "Années folles" avec le Comité des fêtes, une centaine de convives aux rythmes du Charleston...



Soutien à l'opération "Octobre rose" qui vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein.



Le 12 septembre, Vide grenier des Tchoupinous avec une équipe toujours bien rodée



## Mairie

Tél. 05 59 81 70 01

e-mail : [mairie@artigueloutan.fr](mailto:mairie@artigueloutan.fr)

Jours et heures d'ouverture au public

lundi : 08h30 - 12h00 / 16h30 - 18h00

mercredi : 08h30 - 12h00

jeudi : 16h30 - 18h30

vendredi : 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

## Agence postale communale

Ouverture du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30

Timbres, courrier, colis, opérations financières...

Tél. 05 59 81 74 89

## Communauté d'Agglo P.B.P.

2 bis, Place Royale - 64000 Pau - Tél. 05 59 98 78 00

## Collecte des déchets

Tél. 05 59 14 64 30

**Ordures ménagères** : le mercredi après-midi

**Tri sélectif** : le mardi après-midi

- 1 semaine sur 2 à partir du 2 janvier

**Déchets verts\*** : le mardi matin,

\*sauf en période hivernal : une fois par mois

**Déchetterie à Pau**, rue Paul Ramadier - Tél. 05 59 84 42 46

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45 + jours fériés

**Déchetterie à Bizanos** - Tél. 05 59 98 83 41

- Ouverture tous les jours de 9h00 à 17h45

le dimanche de 9h00 à 11h45

## Permanences sociales

**ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural de la Vallée de l'Ousse) Permanence d'accueil le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, le mercredi de 9h à 12h

**SASS** (Service Autonomie et Solidarité Séniors)

- CLIC (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) - Tél. 05 59 30 83 40

**SDSEI** (Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion) - Pau Agglo - Site Fébus - 31, Avenue du Général Leclerc - 64000 PAU - Tél. 05 59 02 60 95

**Emploi - Insertion**

- Mission locale à Pau, complexe de la République

Tél. 05 59 98 90 40

## Incidents - Numéros d'urgence

**Eau - SATEG** - Tél. 05 62 90 08 40

**Assainissement - CAPBP** - Tél. 05 59 80 82 52

**Electricité - ENEDIS** - Dépannage - Tél. 09 72 67 50 64

**Gendarmerie - 17** - Soumoulou - Tél. 05 59 16 08 43

**SAMU : 15 - POMPIERS : 18**

## Cabinet Paramédical

12, Rue de la Vallée de l'Ousse

**Infirmiers** - Florence Michon - Thibaut Jourdanet

Tél. 06 46 16 64 25 - [infirmierartig@gmail.com](mailto:infirmierartig@gmail.com)

**Ostéopathe D.O.**

Mélo die de Corbier - Tél. 06 02 66 89 79

**Hypnothérapeute**

Docteur Catherine Henri - Tél. 06 33 31 74 08

**Réflexologie de Bien être** - Pascale de Corbier

Tél. 06 41 20 24 41 - [reflexologie-bienetre.com](http://reflexologie-bienetre.com)

**Massages** - Anne-Sophie Daure - Tél. 06 31 92 69 27

Contact : [auxmainsdumonde@gmail.com](mailto:auxmainsdumonde@gmail.com)

## Ecole d'Artigueloutan

Rue de l'École - Tél. 05 64 64 18 01

## Association des Parents d'élèves - APE

Rémi Manceau - Tél. 06 18 46 49 06

Nouveau  
numéro

## Centre de loisirs

Les PEP64 - Sandra Thomas - Tél. 05 64 64 18 02

Nouveau  
numéro

## Tennis Club d'Artigueloutan

Jean-Pierre Darget - Tél. 06 68 76 84 66 (Président)

Florence Afonso - Tél. 05 59 81 65 37 (Secrétaire)

## Comité des fêtes

Fanny LAYUS - Tél. 06 32 85 58 07

Lilian UROS - Tél. 06 59 74 36 32

## ACCA (Association des chasseurs)

Régis Fourcade - Tél. 05 59 32 82 77

## Football Club de la Vallée de L'Ousse

Bertrand Loubet - Tél. 06 99 19 64 64

## Assistantes maternelles - RAM

Agnès Durr - Tél. 06 40 71 59 22

Chrystèle Bordenave - Tél. 06 49 46 43 26

Sylvie Roy - Tél. 06 43 30 92 64

Isabelle Bastanès - Tél. 06 26 71 31 73

Dominique Bruel - Tél. 06 82 61 03 00

Malika Ghernati - Tél. 06 48 29 92 82

Les Tchoupinous - M.C. Salaün - Tél. 06 09 58 67 16

Relais des Berges du Gave - 41, av. du Colonel Gloxin

64000 PAU - Tél. 05 59 98 78 15

Mail : [rpebergesdugave@agglo-pau.fr](mailto:rpebergesdugave@agglo-pau.fr)

## Foyer rural

Co-Présidents : Marie Salaün - Tél. 06 72 72 22 25

Benoît Prat

Gym du dos - Noëlle Dupré - Tél. 06 83 77 45 01

Dessin enfants - Marie-Christine Galouye - Tél. 06 74 60 67 78

Dessin adultes - Alexandra Chatelain - Tél. 07 84 08 25 72

Bibliothèque - Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00

Couture / Cuisine / Patchwork - Françoise Barbedette

Tél. 06 05 06 99 87 - Alba Rey - Tél. 06 32 55 35 87

Badminton - Marie Salaün - Tél. 06 72 72 22 25

Chorale - Marie-Madeleine Lageyre - Tél. 06 08 04 62 73

Béarnais - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36

## Autres activités et associations

Anglais - Maryse Schnepf - Tél. 05 47 41 97 49

Méthagri Pau-Est - Georges Poublan - Tél. 06 76 45 06 36

Association LIVIA - Fitness et danses du monde

Amélie De Oliveira - Tél. 06 81 77 85 32

## AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Brigitte Molinier - Tél. 06 99 41 41 00



# à noter sur votre AGENDA

Premier semestre

## **Dimanche 29 janvier**

Accueil des nouveaux habitants  
Après-midi goûter avec nos aînés  
Salle Grande Ourse

## **Samedi 25 février**

Carnaval de l'école avec les enseignants, les enfants, les parents, etc...

## **Samedi 4 mars**

Concert à l'église avec la chorale  
ARTIGUELOUT'en chœur

## **Dimanche 5 mars**

Marché de créateurs (Date à confirmer)

## **Samedi 1 avril**

Le loto de l'école avec l'A.P.E.  
Salle Grande ourse

## **Samedi 27 mai**

Spectacle de danse avec l'association LIVIA  
Salle des sports

## **Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin**

Exposition de peinture à la salle Grande ourse  
Vernissage samedi 3 à 18h - Foyer rural

## **16, 17 et 18 juin**

Fêtes d'Artigueloutan avec le Comité des fêtes

## **Vendredi 23 juin**

Fête de la musique avec la Foyer rural

## **Dimanche 2 juillet**

Fête de l'école, le spectacle de fin d'année avec les enfants, les enseignants et l'A.P.E.

*Le site  
notre lien avec vous  
Inscrivez-vous !*

